



SYSTEME OUEST AFRICAIN D'ACCREDITATION (SOAC)

MODALITES SPECIFIQUES POUR L'ACCREDITATION DES ORGANISMES DE CERTIFICATION

/ SPECIFIC ARRANGEMENTS FOR THE ACCREDITATION OF CERTIFICATION BODIES

(I04P06)

| Approbation / Approval | | Date de prise d'effet / Effective date |
|-------------------------------|----------|---|
| Date | 01/12/22 | 01/12/22 |

TABLE DES MATIERES

| | | |
|-------------|--|-----------|
| 1 | OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION | 3 |
| 2 | RÉFÉRENCES..... | 3 |
| 3 | LISTE DE DIFFUSION | 4 |
| 4 | PRISE D'EFFET ET RÉEXAMEN | 4 |
| 5 | SYNTHESE DES MODIFICATIONS | 4 |
| 6 | TERMES ET DEFINITIONS | 4 |
| 7 | DESCRIPTION DU PROCESSUS | 5 |
| 7.1 | Dispositions générales applicables à l'accréditation de tout type d'organisme de certification..... | 5 |
| 7.1.1. | Contenu et portée des évaluations..... | 5 |
| 7.1.2. | Evaluation au siège de l'organisme de certification : points spécifiques à aborder | 6 |
| 7.1.3. | L'observation sur site des audits de certification..... | 7 |
| 7.2. | Dispositions spécifiques applicables à l'accréditation des organismes de certification de systèmes de management selon ISO 9001, ISO 14001..... | 11 |
| 7.2.1. | Groupes de secteurs..... | 11 |
| 7.2.2. | Dispositions générales applicables aux programmes « <i>Quality Management System (QMS) et Environment Management System (EMS)</i> » | 11 |
| 8 | DOCUMENTS ASSOCIES..... | 16 |
| 9 | TABLE DES MODIFICATIONS | 16 |
| 1 | PURPOSE AND SCOPE..... | 3 |
| 2 | REFERENCES..... | 3 |
| 3 | DISTRIBUTION LIST | 4 |
| 4 | EFFECTIVE DATE AND REVIEW | 4 |
| 5 | SUMMARY OF CHANGES | 4 |
| 6 | TERMS AND DEFINITIONS | 4 |
| 7 | PROCESS DESCRIPTION | 5 |
| 8 | RELATED DOCUMENTS | 16 |
| 9 | TABLE OF MODIFICATIONS..... | 16 |

1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

Le présent document est spécifique à l'accréditation des organismes de certification. Il complète le document contractuel C01 et la procédure P06 pour les aspects liés à l'accréditation de ce type d'organismes.

2 RÉFÉRENCES

- C01-Règlement d'accréditation
- C03-Suspensions, résiliations et retraits de l'accréditation
- C09-Règles de fonctionnement des comités d'accréditation
- P06 Gestion du Processus d'Accréditation
- IAF ID1 IAF Informative Document for QMS and EMS Scopes of Accreditation
- IAF MD 1 Document d'exigences IAF pour l'audit et la certification d'un système de management mis en œuvre par un organisme multisite
- IAF MD 17 Witnessing Activities for the Accreditation of Management Systems Certification Bodies
- IAF MD25 criteria for document evaluation of conformity assessment schemes
- ISO/IEC 17011 Exigences pour les organismes d'accréditation procédant à l'accréditation d'organismes d'évaluation de la conformité
- ISO/IEC 17024 Exigences générales pour les organismes de certification procédant à la certification de personnes
- ISO/IEC 17065 Exigences pour les organismes certifiant les produits, les procédés et les services
- ISO/IEC 17067 Éléments fondamentaux de la certification de produits et lignes directrices pour les programmes de certification de produits
- ISO/IEC 17021-1 Exigences pour les organismes procédant à l'audit et à la certification des systèmes de management — Partie 1: Exigences
- ISO/IEC 17021-3 Exigences pour les organismes procédant à l'audit et à la certification des systèmes de management

1 PURPOSE AND SCOPE

This document is specific to the accreditation of certification bodies. It complements the contractual document C01 and the procedure P06 for aspects related to the accreditation of such bodies.

2 REFERENCES

- C01-Accreditation Rules
- C03-Suspension, termination and withdrawal of accreditation
- C09-Rules of procedure for accreditation committees
- P06 Accreditation Process Management
- IAF ID1 IAF Informative Document for QMS and EMS Scopes of Accreditation
- IAF MD 1 IAF Mandatory Document for the Audit and Certification of a Management System Operated by a Multi-Site Organization
- IAF MD 17 Witnessing Activities for the Accreditation of Management Systems Certification Bodies
- IAF MD25 criteria for document evaluation of conformity assessment schemes
- ISO/IEC 17011, Conformity assessment — Requirements for accreditation bodies accrediting conformity assessment bodies.
- ISO/IEC 17024 General requirements for bodies operating certification of persons
- ISO/IEC 17065 Requirements for bodies certifying products, processes and services
- ISO/IEC 17067 Fundamentals of product certification and guidelines for product certification schemes
- ISO/IEC 17021-1, Conformity assessment — Requirements for bodies providing audit and certification management systems — Part 1: Requirements.
- ISO/IEC 17021-3 Requirements for bodies providing audit and certification of management systems — Part 3: Competence requirements for auditing

— Partie 3: Exigences de compétence pour l'audit et la certification des systèmes de management de la qualité

and certification of quality management systems

3 LISTE DE DIFFUSION

- Organismes de certification candidats à l'accréditation ou accrédités
- Toutes parties intéressées

3 DISTRIBUTION LIST

- Certification bodies seeking accreditation or accredited
- Any interested party

4 PRISE D'EFFET ET RÉEXAMEN

Ce document est applicable à compter de la date mentionnée sur la page de garde. Il sera mis à jour autant que nécessaire.

4 EFFECTIVE DATE AND REVIEW

This document is effective as of the date indicated on the cover page. It will be updated as necessary.

5 SYNTHÈSE DES MODIFICATIONS

Version 00 : Création.
Version 01 : Mise à jour

5 SUMMARY OF CHANGES

Version 00: creation.
Version 01 : Mise à jour

6 TERMES ET DÉFINITIONS

Audit

Le processus par lequel un organisme de certification vérifie qu'un organisme, une personne, un produit ou un service est conforme aux exigences d'un référentiel de certification donné.

6 TERMS AND DEFINITIONS

Audit

The process by which a certification body verifies that an organization, person, product or service complies with the requirements of a given certification standard.

Auditeur

Le personnel de l'organisme de certification interne ou externe qui réalise l'audit pour son compte.

Auditor

The personnel of the internal or external certification body who carry out the audit on its behalf.

Bureaux fixes

Des locaux permanents, différents de ceux du siège, où sont menées les activités d'audit et / ou managées indépendamment des locaux et des liens avec l'organisme de certification.

Fixed offices

Permanent premises, different from those of the head office, where auditing and/or management activities are carried out independently of the premises and the links with the certification body.

Equipe d'évaluation

Un ou plusieurs évaluateurs qui mènent une évaluation dirigée par un Responsable d'évaluation. L'équipe d'évaluation peut comprendre des experts techniques et / ou des observateurs.

Assessment team

One or more assessors who conduct an assessment led by an Assessment Manager. The assessment team may include technical experts and/or observers.

Evaluateur

Le personnel interne ou externe du SOAC qui réalise l'évaluation pour son compte.

Assessor

The internal or external staff of the SOAC who carry out the assessment on its behalf.

Evaluation

Le processus par lequel un organisme d'accréditation vérifie qu'un organisme d'évaluation de la conformité d'une personne, d'un produit, d'un système ou d'un service est conforme aux exigences d'un référentiel d'accréditation donné.

Experts techniques

Une personne ressource qui apporte des éclairages pendant une évaluation aux autres membres de l'équipe d'évaluation. Il intervient sous la supervision d'un évaluateur.

Observation

Observer un audit dans le cadre de la vérification que les exigences du référentiel d'accréditation concerné sont respectées par l'organisme de certification qui mène cet audit sans pour autant intervenir.

Organisme de certification multi sites

Un organisme de certification qui dispose d'un siège où sont réalisées ou managées les activités de certification ainsi qu'un ou plusieurs bureaux où ces dernières sont totalement ou partiellement réalisées. Tous les bureaux fixes doivent avoir un lien légal ou contractuel avec l'organisation juridique qui fait office de siège ; ils sont sujets au système de management et au management du siège.

7 DESCRIPTION DU PROCESSUS

7.1 Dispositions générales applicables à l'accréditation de tout type d'organisme de certification

7.1.1. Contenu et portée des évaluations

L'évaluation s'appuiera sur un recours équilibré aux approches suivantes :

- L'évaluation des activités au siège, avec un intérêt particulier pour :
 - La revue des politiques, procédures et instructions, tant au plan organisationnel que technique ;
 - L'examen des dossiers de certification ;
 - L'examen de tous types

Assessment

The process by which an accreditation body verifies that a conformity assessment body for a person, product, system or service conforms to the requirements of a given accreditation standard.

Technical experts

A resource person who provides input during an assessment to other members of the assessment team. He/she acts under the supervision of an assessor.

Witnessing

To observe an audit within the framework of the verification that the requirements of the referential of accreditation concerned are respected by the certification body which carries out this audit without intervening.

Multi-site certification body

A certification body which has a head office where certification activities are carried out or managed and one or more offices where certification activities are fully or partially carried out. All fixed offices must have a legal or contractual link to the legal organization that acts as the head office and are subject to the management system and management of the head office.

7 PROCESS DESCRIPTION

7.1 General provisions applicable to the accreditation of any type of certification body

7.1.1. Content and scope of assessments

The assessment will be based on a balanced use of the following approaches:

- Assessment of headquarters activities, with a particular focus on:
 - Review of policies, procedures and instructions, both organisational and technical;
 - Review of certification files;
 - Review of all types of records;

d'enregistrements ;

- Les interviews avec le personnel ;

- L'observation des activités d'audit réalisées sur le site client par l'organisme de certification, le cas échéant.

7.1.2. Evaluation au siège de l'organisme de certification : points spécifiques à aborder

L'évaluation prendra en compte l'ensemble des critères d'accréditation, avec une attention particulière pour les points suivants :

- **La qualification des auditeurs de certification**

L'équipe d'évaluation examinera les procédures traitant du recrutement, de la formation et du maintien de la qualification des auditeurs de certification.

La consultation sur place des curricula vitae notamment pour s'assurer de la compétence des auditeurs de l'organisme de certification.

L'équipe d'évaluation du SOAC contrôlera la mise en application des procédures relatives au choix de l'équipe de certification et l'adéquation des compétences des auditeurs.

- **Le respect des exigences spécifiques des programmes de certification**

L'équipe d'évaluation du SOAC vérifiera les aspects relatifs à la gestion des documents qui fixent les bases de la certification (mise à jour régulière, archivage, intégration des exigences particulières dans les procédures de travail, etc.) et le respect des exigences particulières dans le mécanisme de certification. Le programme de certification devra être conforme au document IAF MD 25.

- **Les mécanismes éventuels de sous-traitance d'activités inhérentes au processus de certification**

L'équipe d'évaluation du SOAC vérifiera le recours éventuel à des sous-traitants et la pertinence des dispositions mises en place

- Interviews with staff;

- Observation of audit activities carried out at the client site by the certification body, if applicable.

7.1.2. Assessment at the certification body's headquarters: specific points to be addressed

The assessment will take into account all the accreditation criteria, with particular attention to the following points :

- **Qualification of certification auditors**

The assessment team will examine the procedures for recruiting, training and maintaining the qualification of certification auditors.

On-site consultation of curricula vitae, in particular to ascertain the competence of the certification body's auditors.

The SOAC assessment team will check the application of procedures relating to the choice of the certification team and the adequacy of the auditors' skills.

- **Compliance with the specific requirements of the certification schemes**

SOAC assessment team will check aspects relating to the management of documents that lay the foundations for certification (regular updating, archiving, integration of specific requirements into working procedures, etc.) and compliance with specific requirements in the certification scheme. The certification scheme must comply with IAF MD 25.

- **Possible mechanisms for outsourcing activities in the certification process**

SOAC assessment team will verify the possible use of subcontractors and the relevance of the arrangements put in place to

pour garantir la maîtrise des activités sous-traitées.

▪ **L'examen des documents de certification**

L'équipe d'évaluation du SOAC choisit plusieurs dossiers de certification. Elle examine en détail le processus suivi depuis l'introduction de la demande jusque et y compris l'attribution du certificat. L'examen peut être complété par l'interview d'auditeurs désignés ou, au besoin, par un contact avec eux, dans les meilleurs délais.

Les évaluateurs techniques du SOAC examinent les enregistrements relatifs aux certifications particulièrement pour ce qui concerne les aspects techniques (par exemple: les processus technologiques, les équipements de mesure, les normes spécifiques, étalonnage, contrôle en cours de production, législation, etc.).

7.1.3. L'observation sur site des audits de certification

Objectifs

L'objectif des observations sur site est de confirmer la compétence de l'organisme de certification pour l'ensemble du domaine d'application de l'accréditation. Les exigences de compétences applicables pour la procédure d'audit et les auditeurs sont spécifiées dans la norme d'accréditation concernée.

L'observation des audits réalisés par l'organisme de certification chez ses clients est particulièrement utile pour :

- Vérifier sur site la mise en application effective des programmes et procédures de certification de l'organisme de certification (en particulier en ce qui concerne la compétence des équipes d'audit et la détermination des temps d'audit) et la fixation du domaine d'application de la certification du client par l'organisme de certification.
- Observer les auditeurs afin d'évaluer si :
 - Ils se conforment aux procédures

guarantee the control of the subcontracted activities.

▪ **Review of certification documents**

SOAC assessment team selects several certification dossiers. It examines in detail the process followed from the submission of the application up to and including the award of the certificate. The review may be supplemented by interviewing or, if necessary, contacting designated auditors as soon as possible.

SOAC technical assessors examine the records relating to certifications particularly with regard to technical aspects (e.g. technological processes, measuring equipment, specific standards, calibration, in-process control, legislation, etc.).

7.1.3. On-site observation of certification audits

Objectives

The objective of on-site observations is to confirm the competence of the certification body for the whole scope of accreditation. The competence requirements for the audit procedure and the auditors are specified in the relevant accreditation standard.

Observation of the certification body's audits of its clients is particularly useful for :

- Verify on site the effective implementation of the certification body's certification programmes and procedures (in particular with regard to the competence of the audit teams and the determination of the audit times) and the setting of the scope of the client's certification by the certification body.
- Observe the auditors to assess whether:

de l'organisme de certification ;

- Ils prennent en compte correctement les exigences de :
 - * Certification ;
 - * Des points applicables du standard d'accréditation concerné ;
 - * Les Documents IAF pertinents ;
 - * Les exigences sectorielles spécifiques si d'application.
- Obtenir un échantillon représentatif de la compétence de l'organisme de certification pour l'ensemble des activités accréditées.

Une observation sur le terrain peut également devoir être organisé en cas de plainte, litige, ou d'une information transmise par le marché ou par une autorité réglementaire.

Politique générale

L'exigence du SOAC de pouvoir procéder à des observations - terrain doit être incluse dans les contrats entre les organismes de certification et leurs clients. Tout refus d'accepter la présence du SOAC lors d'un audit de certification doit être dûment justifié et accepté par l'organisme de certification et par le SOAC. Si les motivations ne sont pas acceptées, tout maintien du refus peut conduire au retrait de l'accréditation de l'organisme de certification.

En cas de sanctions imposées à un organisme de certification et qui se traduisent par un retrait de certificat, il y a lieu d'informer les autres organismes d'accréditation et les gestionnaires de programmes concernés, si ceux-ci sont connus. Un certificat sous accréditation ne sera pas délivré si, en vue d'éviter l'observation d'un audit, l'organisation transfère le certificat à un autre organisme de certification.

Instructions pour l'exécution d'une observation d'audit sur le terrain

A chaque demande du SOAC, l'organisme

- They comply with the certification body's procedures;
- They take the requirements of the certification body into account correctly:
 - * Certification ;
 - * Applicable points of the relevant accreditation standard;
 - * Relevant IAF Documents;
 - * Sector specific requirements if applicable.
- Obtain a representative sample of the certification body's competence for all accredited activities.

A field observation may also need to be arranged in the event of a complaint, dispute, or information received from the market or a regulatory authority.

General policy

SOAC requirement for field observations should be included in contracts between certification bodies and their clients. Any refusal to accept the presence of the SOAC at a certification audit must be properly justified and accepted by the certification body and the SOAC. If the reasons are not accepted, any continued refusal may lead to the withdrawal of the certification body's accreditation.

If sanctions are imposed on a certification body and result in the withdrawal of a certificate, the other accreditation bodies and scheme operators concerned must be informed, if known. A certificate under accreditation will not be issued if the organization transfers the certificate to another certification body in order to avoid an audit.

Instructions for conducting a field audit observation

At each request of the SOAC, the certification

de certification transmettra dans les meilleurs délais un planning complet et mis à jour des audits confirmés ou planifiés (dates, lieux, composition des teams d'audit, type d'audit et scope, etc.) de manière à permettre au SOAC de fixer ou mettre à jour son programme d'observations d'audits

Avant l'observation sur le terrain, l'organisme de certification transmettra au SOAC :

- Le plan d'audit préparé par l'organisme de certification ;
- Les rapports d'audit précédents (si applicable) ;
- Les documents qui confirment la compétence de l'équipe d'audit ;
- La justification du calcul du temps d'audit.

Pour chaque observation sur le terrain, le SOAC désigne une équipe d'évaluation, compétente pour les activités visées par l'accréditation. Le SOAC informe l'organisme de certification de la composition de l'équipe d'évaluation. L'organisme de certification ou son client peuvent récuser un évaluateur du SOAC au motif de l'existence de liens directs ou proches avec des concurrents (risque pour l'impartialité) ou sur la base d'une plainte émise précédemment et reconnue fondée concernant cet auditeur.

Il appartient à l'organisme de certification d'informer son client, d'expliquer la procédure d'observation sur le terrain et d'obtenir l'accord du client. L'organisme de certification ne peut modifier l'équipe d'évaluation, le plan d'évaluation ou la durée de l'évaluation au motif que l'évaluation fera l'objet d'une observation. Si de tels changements sont cependant décidés, ils devront être dûment justifiés au SOAC.

Au cours de l'observation sur le terrain, les activités d'un évaluateur SOAC se limiteront à celle d'un observateur, sans influence sur la conduite de l'audit réalisé par le certificateur. Cependant, la documentation du client examinée par les auditeurs de certification sera mise à la disposition de l'équipe du SOAC sur

body will transmit as soon as possible a complete and updated schedule of confirmed or planned audits (dates, locations, composition of the audit teams, type of audit and scope, etc.) so as to enable the SOAC to set or update its audit observation programme.

Prior to the field observation, the certification body will transmit to SOAC:

- The audit plan prepared by the certification body ;
- Previous audit reports (if applicable);
- Documents that confirm the competence of the audit team;
- Justification for the calculation of the audit time.

For each field observation, SOAC appoints an assessment team, competent for the activities covered by the accreditation. SOAC informs the certification body of the composition of the assessment team. The certification body or its client may reject an assessor of SOAC on the grounds of direct or close links with competitors (risk to impartiality) or on the basis of a previously acknowledged and well-founded complaint about the assessor.

It is the responsibility of the certification body to inform its client, to explain the field observation procedure and to obtain the client's agreement. The certification body may not change the assessment team, the assessment plan or the duration of the assessment on the grounds that the assessment will be observed. If such changes are made, however, they must be duly justified to SOAC.

During the field observation, the activities of an assessor of SOAC will be limited to that of an observer, without influencing the conduct of the audit by the certifier. However, the client documentation reviewed by the certification auditors will be made available to the SOAC team upon request.

simple demande.

Toute information obtenue durant l'observation d'un audit est confidentielle et sera considérée comme telle par le SOAC et ses évaluateurs.

L'équipe d'évaluation du SOAC n'est pas autorisée à questionner directement le client de l'organisme de certification car ceci peut influencer les conclusions de l'audit. L'équipe d'évaluation du SOAC ne fera aucune remarque aux auditeurs de certification tant que l'audit est en cours. L'équipe d'évaluation du SOAC ne fera à aucun moment de remarque au client du certificateur. L'équipe d'évaluation du SOAC doit s'assurer que sa présence et la tenue d'une observation sur le terrain ne sont pas perçues comme une interférence par le client du certificateur.

En principe, l'observation sur le terrain portera sur l'ensemble de l'audit sauf si les objectifs assignés à l'observation peuvent être satisfaits avec une observation partielle. Dans ce cas, le rapport d'audit réalisé par le certificateur sera également évalué par l'équipe d'évaluation du SOAC.

Les réactions sur le niveau de performance du certificateur, y compris les éventuelles observations/non-conformités qui découlent de l'observation seront transmises à l'équipe d'audit de certification quand l'audit de certification est terminé et toujours en l'absence du client. Dans la mesure du possible, le retour d'information sera également transmis au management de l'organisme de certification.

Le client de l'organisme de certification est tenu d'informer au préalable l'équipe d'évaluation du SOAC des mesures de sécurité applicables. L'équipe d'évaluation du SOAC se conformera aux instructions qui leur seront communiquées. Cependant, l'équipe d'évaluation du SOAC veillera à prendre immédiatement toute mesure pour prévenir d'éventuelles blessures, y compris en quittant les installations de l'organisation si nécessaire.

Si, à tout moment lors d'une observation d'audit, l'équipe d'évaluation du SOAC constate une situation qui peut potentiellement être

Any information obtained during the observation of an audit is confidential and will be considered as such by SOAC and its assessors.

SOAC assessment team is not permitted to question the certification body's client directly as this may influence the conclusions of the audit. The SOAC Assessment Team will not make any comments to the certification auditors while the audit is in progress. The SOAC assessment team will not make any comments to the certifier's client at any time. The SOAC assessment team must ensure that its presence and the conduct of a field observation are not perceived as interference by the certifier's client.

In principle, the field observation will cover the whole audit unless the objectives of the observation can be met with a partial observation. In this case, the audit report produced by the certifier will also be assessed by the SOAC assessment team.

Feedback on the level of performance of the certifier, including any observations/non-conformities arising from the observation, will be passed on to the certification audit team when the certification audit is completed and always in the absence of the client. Where possible, feedback will also be given to the management of the certification body.

The client of the certification body is obliged to inform the SOAC assessment team in advance of the applicable security measures. The SOAC assessment team will comply with the instructions given to them. However, the SOAC assessment team will ensure that they take immediate action to prevent possible injury, including leaving the organization's facilities if necessary.

If, at any time during an audit observation, the SOAC assessment team becomes aware of a situation that could potentially be

considérée comme présentant un haut degré de risque imminent (ex : pour la santé et la sécurité ou pour l'environnement) , il demandera immédiatement un entretien en privé avec le responsable de l'équipe d'audit de certification et l'informer du risque potentiel afin qu'il informe l'organisation du risque identifié et en discute en tenant compte des dispositions prévues par le certificateur et de toute obligation légale.

7.2. Dispositions spécifiques applicables à l'accréditation des organismes de certification de systèmes de management selon ISO 9001, ISO 14001

7.2.1. Groupes de secteurs

Le champ d'application de l'accréditation des organismes de certification de systèmes de management ISO 9001 est exprimé selon les codes IAF (voir IAF MD1).

Pour chaque groupe technique, des codes critiques ont été identifiés. Par code critique, il faut entendre un code qui, au niveau technique, requiert de la part de l'équipe d'audit de certification, un niveau plus élevé en ce qui concerne :

- La compétence (en raison de la complexité des processus ou aspects environnementaux concernés), ou :
- La sensibilité du secteur (en raison du risque de non-conformité et de leur impact ou du fait que le secteur est strictement réglementé), ou :
- L'attitude à adopter pour la réalisation de l'audit (en raison des comportements spécifiques demandés au personnel de certification dans des contextes particuliers).

Si l'organisme de certification décide d'utiliser un autre système de codification, une corrélation entre le système établi par l'organisme de certification et celui défini dans ce document sera établie.

7.2.2. Dispositions générales

considered to present a high degree of imminent risk (e.g. to health and safety or the environment), it will immediately request a private meeting with the head of the certification audit team and inform him/her of the potential risk so that he/she can inform the organization of the identified risk and discuss it, taking into account the arrangements provided by the certifier and any legal obligations.

7.2. Specific provisions applicable to the accreditation of management system certification bodies to ISO 9001, ISO 14001

7.2.1. Sector groups

The scope of accreditation of management system certification bodies to ISO 9001 is expressed in terms of IAF codes (see IAF MD1).

For each technical group, critical codes have been identified. A critical code is a code which, at the technical level, requires a higher level of competence from the certification audit team with regard to :

- Competence (due to the complexity of the processes or environmental aspects involved), or :
- The sensitivity of the sector (due to the risk of non-compliance and its impact or the fact that the sector is strictly regulated), or :
- The attitude to be adopted in carrying out the audit (because of the specific behaviours required of certification personnel in particular contexts).

If the certification body decides to use another coding system, a correlation between the system established by the certification body and the one defined in this document will be established.

7.2.2. General provisions applicable

applicables aux programmes «
Quality Management System
(QMS) et Environment
Management System (EMS) »

to schemes
programmeprogrammes « *Quality
Management System (QMS) et
Environment Management
System (EMS) »*

Le programme des audits d'accréditation doit garantir, par cycle d'accréditation, une évaluation de la compétence pour tous les codes IAF de chaque programme de certification. Si une telle évaluation n'est pas possible au cours du cycle, le SOAC réduira le domaine d'application de l'accréditation.

The accreditation audit programme shall ensure that an assessment of competence for all IAF codes of each certification scheme is carried out per accreditation cycle. If such an assessment is not possible during the cycle, SOAC will reduce the scope of accreditation.

Lors d'un premier cycle de 5 ans suivant l'accréditation initiale pour chaque programme de certification de système de management, le SOAC réalisera au moins une observation sur le terrain pour chaque groupe technique et pour chaque programme de certification. Après les deux premiers cycles, le SOAC peut juger de l'opportunité de réduire les observations sur le terrain.

During the first five 5-years cycles following initial accreditation for each management system certification scheme, SOAC will conduct at least one field observation for each technical group and for each certification scheme. After the first two cycles, the SOAC may consider whether to reduce the number of field observations.

En cas d'accréditation initiale ou pour une extension de l'accréditation à un nouveau programme de certification, et de manière à assurer une couverture suffisante des activités pour lesquelles l'accréditation est demandée, les règles suivantes sont d'application pour la sélection des observations qui complètent les autres activités d'évaluation :

In the case of initial accreditation or for an extension of accreditation to a new certification scheme, and in order to ensure sufficient coverage of the activities for which accreditation is sought, the following rules apply for the selection of observations that complement other assessment activities:

- Si le groupe technique ne comporte qu'un seul code critique, le SOAC réalise une observation pour ce code critique et peut ensuite délivrer l'accréditation pour tous les codes IAF du groupe ;
 - o Exemples :
 - * Pour le groupe QMS « Food », moyennant une observation pour le code IAF 03, le SOAC peut accorder l'accréditation pour l'ensemble du groupe Food, c'est-à-dire pour les codes 01, 03 et 30 ;
 - * Pour le groupe EMS « Paper », moyennant une observation pour le code IAF 09, le SOAC peut accorder l'accréditation pour

- If there is only one critical code in the technical group, SOAC performs an observation for this critical code and can then issue accreditation for all IAF codes in the group;
 - o Examples:
 - * For the QMS group "Food", with an observation for IAF code 03, SOAC can grant accreditation for the whole Food group, i.e. for codes 01, 03 and 30;
 - * For the EMS group "Paper", with an observation for IAF code 09, SOAC may grant accreditation for the whole "Paper" group, i.e. for codes

l'ensemble du groupe « Paper » c'est-à-dire pour les codes 07, 08 et 09 ;

- Si le groupe technique comporte plus d'un code critique, le SOAC réalise au moins une observation pour tous les codes critiques dans la colonne « code critique » des tableaux 1 et 2 ci-après et peut ensuite accorder l'accréditation pour tous les codes du groupe technique ;
 - * Exemple : Pour le groupe technique EMS « *Goods production* », après avoir observé le code IAF 4 ou 5, le SOAC peut accorder l'accréditation pour les autres codes du groupe technique sauf pour l'autre code critique (04 ou 05) qui devra faire l'objet d'une observation de suivi avant accréditation ;
- Le SOAC réalise au moins une observation pour un des codes critiques liés par un « ou » dans la colonne « code critique » des tableaux 1 et 2 ci-après et peut ensuite accorder l'accréditation pour tous les codes du groupe technique ;
 - * Exemple : Pour le groupe technique QMS « *Mechanical* », après une observation pour le code 20 ou 22, le SOAC peut accorder l'accréditation pour les autres codes du groupe (IAF 17, 18, 19, 20 et 22) ;
- Le SOAC effectue au moins une observation sur le terrain pour les codes critiques pour les groupes techniques avec plusieurs codes critiques sachant qu'il est tenu compte des 'AND' et 'OR' comme définit dans les codes critiques ;
- S'il n'est pas possible de réaliser une observation pour l'un des codes IAF identifiés comme critiques, le SOAC peut, après concertation avec l'organisme de certification, mettre en

07, 08 and 09;

- If the technical group contains more than one critical code, SOAC makes at least one observation for all critical codes in the "critical code" column of tables 1 and 2 below and can then grant accreditation for all codes in the technical group;
 - * Example: For the technical group EMS "Goods production", after observing IAF code 4 or 5, the SOAC can grant accreditation for the other codes of the technical group except for the other critical code (04 or 05) which will have to be subject to a follow-up observation before accreditation;
- SOAC performs at least one observation for one of the critical codes linked by an "or" in the "critical code" column of tables 1 and 2 below and may then grant accreditation for all codes of the technical group;
 - * Example: For the technical group QMS "Mechanical", after an observation for code 20 or 22, SOAC may grant accreditation for the other codes of the group (IAF 17, 18, 19, 20 and 22);
- SOAC performs at least one field observation for the critical codes for technical groups with several critical codes, taking into account the 'AND' and 'OR' as defined in the critical codes;
- If it is not possible to carry out an observation for one of the IAF codes identified as critical, the SOAC may, after consultation with the certification

œuvre l'une des options suivantes :

- Le SOAC délivre l'accréditation uniquement pour les codes non-critiques du groupe si l'un d'entre eux au moins a fait l'objet d'une observation. Pour le groupe QMS « *Food* », après une observation pour le code IAF 30, le SOAC peut accorder l'accréditation pour les codes IAF 30 et 01 ;
 - Le SOAC délivre l'accréditation pour tous les codes du groupe après avoir réalisé une évaluation au siège pour les activités des codes critiques, à condition :
 - * Que l'organisme de certification ait démontré sa compétence sur base documentaire pour tous les codes du groupe ;
 - * Qu'une observation pour le(s) code(s) critique(s) soit réalisé avant qu'un certificat sous accréditation soit délivré pour le(s) code(s) critique(s) ;
- Cependant, dans ce cas, si le résultat de l'observation sur le terrain est négatif, le SOAC procédera à une réduction du domaine d'application de l'accréditation.

Si l'organisme de certification ne demande l'accréditation que pour un ou plusieurs codes IAF non-critiques, un minimum d'une observation est requis pour chaque groupe comportant des codes IAF non-critiques.

En cas d'évaluation d'accréditation initiale et pour chaque programme de certification de système de management, l'observation doit couvrir les étapes (1) et (2) de l'audit de certification, au moins pour un des clients de l'organisme de certification. Avant l'observation de l'étape 2 du même audit, l'organisme de certification candidat transmette à l'équipe d'évaluation SOAC le rapport complet de l'étape 1 de l'audit. Si l'organisme de certification n'a

body, implement one of the following options

- SOAC only issues accreditation for the non-critical codes of the group if at least one of them has been observed. For the QMS "Food" group, after an observation for IAF code 30, SOAC may grant accreditation for IAF codes 30 and 01 ;
 - SOAC grants accreditation for all codes of the group after having performed an assessment at headquarters for the activities of the critical codes, provided:
 - * that the certification body has demonstrated documentary competence for all codes in the group ;
 - * That an observation for the critical code(s) is carried out before a certificate under accreditation is issued for the critical code(s);*
- However, in this case, if the result of the field observation is negative, SOAC will proceed to a reduction of the scope of accreditation.

If the certification body only applies for accreditation for one or more non-critical IAF codes, a minimum of one observation is required for each group with non-critical IAF codes.

In the case of an initial accreditation assessment and for each management system certification scheme, the observation shall cover certification audit stages (1) and (2), at least for one of the certification body's clients. Before the observation of stage 2 of the same audit, the candidate certification body shall transmit to the SOAC assessment team the complete report of stage 1 of the audit. If the certification body does not have a

pas de nouveau client, il est possible d'effectuer une observation lors d'un audit de re-certification ou de deux audits de surveillance qui couvrent les processus principaux.

L'attribution d'une accréditation pour l'ensemble d'un code IAF est conditionnée à la démonstration par l'organisme de certification de sa compétence à gérer la certification dans tous les secteurs techniques couverts par le code.

Le SOAC doit également évaluer la compétence pour tous les codes non-critiques avant de délivrer l'accréditation. Par conséquent, l'accréditation sera délivrée uniquement :

- Pour les codes IAF pour lesquels l'organisme de certification a déjà pris des décisions de certification ;
 - o Exemple : Pour le groupe QMS « Food », après une observation pour le code IAF 03, le SOAC délivre l'accréditation pour les codes 30 et 03 si l'organisme n'a pas encore pris de décision de certification pour le code IAF 01 ;
- Pour les codes IAF pour lesquels l'organisme de certification peut démontrer sa compétence par d'autres moyens, par exemple en disposant de personnel compétent pour toutes les fonctions de certification (voir annexe A de ISO/IEC 17021-1).

Note : Si un organisme est déjà accrédité pour un code critique mais pas pour les codes non-critiques du groupe, l'accréditation peut être étendue aux codes non-critiques, pour autant que les conditions ci-dessus soient respectées.

En cas d'audit combiné ou intégré pour plusieurs systèmes de management, le contenu de l'activité de l'observation sera établi en concertation avec l'organisme de certification. Si un audit de suivi a été réalisé récemment pour le même code mais pour un autre programme de certification (ex : ISO 13485, ISO 3834, etc.) le SOAC peut envisager de supprimer l'obligation de réaliser une nouvelle observation.

new client, it is possible to carry out an observation during a re-certification audit or two surveillance audits covering the main processes.

The award of accreditation for an entire IAF code is conditional on the certification body demonstrating its competence to manage certification in all the technical areas covered by the code.

SOAC must also assess competence for all non-critical codes before issuing accreditation. Therefore, accreditation will only be issued for:

- For IAF codes for which the certification body has already made certification decisions;
 - o Example: For the QMS group "Food", after an observation for IAF code 03, SOAC issues accreditation for codes 30 and 03 if the body has not yet taken a certification decision for IAF code 01;
- For IAF codes for which the certification body can demonstrate its competence by other means, e.g. by having competent personnel for all certification functions (see Annex A of ISO/IEC 17021-1).

Note: If a body is already accredited for a critical code but not for the non-critical codes of the group, the accreditation can be extended to the non-critical codes, provided the above conditions are met.

In case of a combined or integrated audit for several management systems, the content of the observation activity will be established in consultation with the certification body. If a follow-up audit has recently been performed for the same code but for another certification scheme (e.g. ISO 13485, ISO 3834, etc.) the SOAC may consider removing the obligation to perform a new observation.

8 DOCUMENTS ASSOCIES

Voir F02P01-Liste des documents du SMQ en vigueur.

8 RELATED DOCUMENTS

Refer to F02P01-Current QMS Control list

9 TABLE DES MODIFICATIONS

| N° | Source | Modification en bref (Modifications pertinentes) |
|-------------------------|--------|---|
| I04P06.00- 01 août 2022 | | |
| Création | | |

9 TABLE OF MODIFICATIONS

| No. | Source | Modification in brief (Relevant changes) |
|--------------------------|--------|---|
| I04P06.00- 1 August 2022 | | |
| Creation | | |